

MÉMOIRE D'ENTENTE

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CABO VERDE

ET

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ET

LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

concernant une extension du Programme Plateforme pour le Développement local et Objectifs 20/30 au Cabo Verde.

Le Programme Plateforme pour le Développement local et Objectifs 20/30 au Cabo Verde, financé par le Grand-Duché de Luxembourg et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement, vise à améliorer l'impact, la coordination et la gestion des processus de développement local à travers la mise en place de plateformes multi acteurs et multisectorielles dans 9 (neuf) municipalités pilotes, à savoir, Paúl, Porto Novo, Ribeira Grande, São Filipe, Mosteiros, Santa Catarina do Fogo, Brava, São Salvador do Mundo et Ribeira Grande de Santiago.

Il s'agit notamment d'assurer la nécessaire cohérence des politiques publiques entre les instances centrales et le niveau local ainsi que de stimuler un travail en réseaux, interdisciplinaire et horizontal entre les acteurs des territoires, aboutissant à l'élaboration de Plans stratégiques municipaux de développement durable (PEMDS).

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CABO VERDE, LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT,

CONSIDÉRANT :

- L'Accord Général de Coopération entre le Gouvernement de la République du Cabo Verde et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, signé à Praia le 25 janvier 2007 ;
- Le 4^{ème} Programme Indicatif de Coopération, signé à Santo Antão le 12 mars 2015 ;
- Le Plan cadre des Nations Unies pour le développement 2018-2022, signé à Praia le 16 octobre 2017 ;
- Les résultats atteints par la mise en œuvre du Programme dans lesdites municipalités, ayant fortement contribué, à travers les Plateformes locales et l'élaboration des PEMDS, au renforcement des capacités techniques et institutionnelles des municipalités, de la gouvernance locale, de la démocratie participative, de l'articulation et de la cohérence des politiques publiques de développement local ainsi qu'à la localisation du Plan stratégique de développement durable (PEDS), de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable ;

SE SONT ENTENDUS SUR :

- Une extension du Programme à 8 (huit) municipalités supplémentaires, à savoir : São Vicente, Ribeira Brava, Tarrfal de São Nicolau, Boa Vista, São Domingos, São Lourenço dos Órgãos, Santa Catarina (Santiago) et São Miguel, sur base d'une augmentation, par le Grand-Duché de Luxembourg, du financement à hauteur de 1.200.000 (un million deux cent mille) euros ;
- Une prolongation de la durée du Programme jusqu'au 31 décembre 2020.



Signé le 11 décembre 2018 à Paris en trois exemplaires originaux.

**Pour le Gouvernement de la
République du Cabo Verde**



Olavo Correia

Vice-Premier Ministre et Ministre
des Finances

**Pour le Gouvernement du
Grand-Duché de
Luxembourg**



Manuel Tonnar

Directeur de la Coopération
au développement et de
l'Action humanitaire

**Pour le Programme des
Nations Unies pour le
développement**



Ana Graca

Coordinatrice résidente du
système des Nations Unies au
Cabo Verde